une autre économie est possible...

les Paniers Marseillais

Contrat d'engagement « Agneau »
saison 2011/2012

entre l'adhérent des paniers marseillais
et
Dominique et Véronique Hézard ainsi que Vincent Bondil, éleveurs dans le Parc Régional du Verdon

Panier de : ….....

Dominique et Véronique Hézard et Vincent Bondil s'engagent à fournir à l'adhérent et sur sa demande, les caissettes de viande issues de l'agriculture Biologique et à les livrer sur Marseille tous les trois mois durant la saison (novembre 2011-octobre 2012)

Je soussigné **Nom :**.....…..... **Prénom :**.....
Email:..... **Téléphone:**….....

m'engage à prendre au moins un demi agneau (entre 6 et 10 kg) entre novembre 2011 et octobre 2012 pour un prix de 15 euros/kg.

Je verse une caution de 50 euros à l'ordre de Hézard ou Bondil (paiement à la livraison)

Dominique et Véronique Hézard et Vincent Bondil proposent en plus :

- foie : 7 euros pièce (entre 500 et 700 gr)
- coeur : 3 euros pièce
- rognon : 1 euro pièce
- cervelle : 3 euros pièce
- tripe : 2 euros pièce
- langue : 2 euros pièce
- pied : 0,5 euro pièce
- amourette (rognon blanc,testicule) : 4 euros pièce

Tous les produits sont certifiés Bio par Ecocert (Bondil) ou par Qualité France (Hézard) .

Les livraisons auront lieu le samedi de 10h à 11h30 au bureau des paniers marseillais, situé dans l'immeuble du garde meuble PRADAL, au 555 rue Saint Pierre, à la fin du cimetière St Pierre, en direction de la Pomme. Les adhérents viennent chercher leurs produits sur place.
La première livraison aura lieu le samedi 19 novembre, puis le 24 mars, le 23 juin et le 13 octobre.

Date :.....
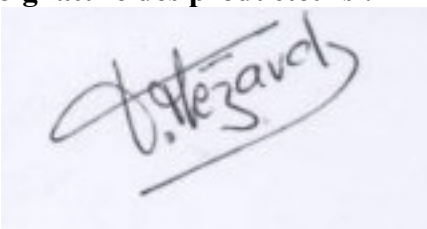
Signature des producteurs : **Signature de l'adhérent :**